

« L'architecte : acteur ressource du territoire »

Colloque le 9 novembre à La Bourboule

« Les architectes sont à l'avant-garde des besoins de notre société »

Rima Abdul Malak, ministre de la Culture, le 12 octobre 2023.
Propos recueillis par Milena Chessa et Jacques-Franck Degioanni. *Le Moniteur*

Le Conseil régional de l'Ordre des architectes Auvergne-Rhône-Alpes organise, le jeudi 9 novembre après-midi, un colloque sur l'aménagement des territoires ruraux au théâtre municipal de La Bourboule (63).

Cet événement se déroulera en trois temps : deux ateliers pour aborder différents volets de la thématique. De nombreux, maires, architectes et acteurs du territoire participeront à ces échanges, permettant de multiplier les témoignages et compétences sur les sujets.

Une table ronde conclura le colloque afin d'exposer des pistes de solution répondant à l'aménagement de ces territoires ruraux dans le respect de l'objectif ZAN fixé par la loi Climat-résilience.

Diffusion live sur



Montagne, thermalisme et ruralités

L'Ordre régional des architectes a pris l'initiative d'organiser ce colloque au regard des spécificités des départements de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme.

Ces territoires de l'est de la région Auvergne-Rhône-Alpes sont des zones majoritairement montagneuses et rurales.

Ce colloque fait suite à celui du 27 avril dernier à Saint-Gervais-les-Bains (74) qui avait permis des échanges concrets et fructueux sur les problématiques des pays de Savoie : pression foncière, vieillissement du patrimoine bâti, sous-occupation des logements, déplacements et transformation des paysages naturels.

Des solutions pour l'avenir

Directeur des affaires culturelles, architecte, architecte-conseiller, maire, adjoint, ABF, conseiller de l'Ordre ou encore paysagiste : leurs différences font leurs complémentarités. Elles permettront des échanges sur la place de la ruralité et son avenir sur le territoire.

Les communes rurales de ces départements sont nombreuses à disposer d'un patrimoine de qualité. Celui-ci doit être réhabilité pour répondre aux normes énergétiques et d'accessibilités des logements.

Ces territoires ruraux sont dotés de ressources (eau, paysages, espaces) qui en font leur singularité. Cependant, l'installation de nouveaux habitants est conditionnée à des emplois locaux et à la présence de commerces et services.

Quelle place pour l'économie ? Comment stopper l'exode rural et réinvestir les zones désertées ? Quelles réponses à l'objectif ZAN dans ces villes et villages ? Comment concilier attractivité du territoire et respect du patrimoine existant ? Des questions auxquelles cet après-midi d'échanges devra tenter de répondre.

L'objectif ZAN : qu'est-ce que c'est ?

Zéro Artificialisation Nette (ZAN) est un objectif fixé pour 2050. Fixée par la Convention citoyenne sur le climat, cette démarche consiste à réduire au maximum l'extension des villes en limitant les constructions sur des espaces naturels ou agricoles et en compensant l'urbanisation par une plus grande place accordée à la nature dans la ville.

Il demande aux territoires, communes, départements, régions de réduire de 50 % le rythme d'artificialisation et de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Zonage rural

validé en comité interministériel aux ruralités du 14 novembre 2020

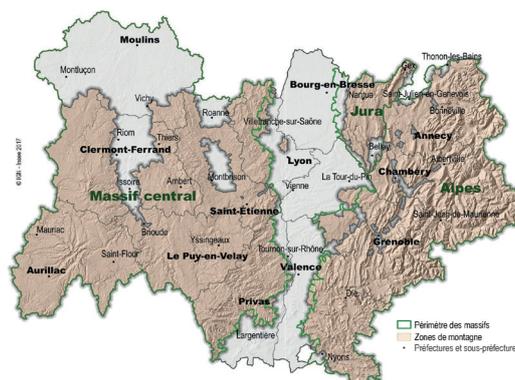
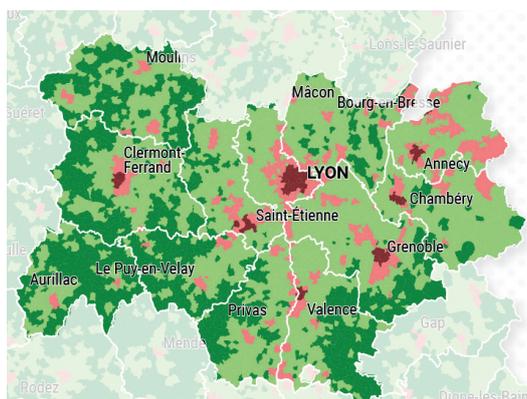
selon la grille communale de densité

1. Commune en zonage rural

- Très peu dense
- Peu dense

2. Commune hors zonage rural

- De densité intermédiaire
- Très dense





Aménagement du lac de Belvezet à Tiviers (15) - A3-PAYSAGE, paysagistes concepteurs et Vincent Trinh, architecte - © A3-PAYSAGE

Le programme

14 h 00 Atelier 1 / Thermalisme, transformation de l'habitat, la place de l'eau

Animé par Julie-Caroline Bernot-Gaillard et Caroline Girard, élues de l'Ordre des architectes Auvergne-Rhône-Alpes

- Etat des lieux du thermalisme en Auvergne : comment faire avec le patrimoine existant ?
- L'architecture au service du renouveau de la ville : vision prospective, rénovation et mutation des espaces.
- Exemples : rénovation des thermes de Châteauneuf-les-Bains et réhabilitation des hôtels de Vichy en logements.

Intervenants :

M. Alphonse Bellonte, Maire de Saint-Nectaire, membre du bureau de la CC du Massif du Sancy ;

M. Jean-Luc Boucharinc, Adjoint au Maire de Chaudes-Aigues ;

M. François Bouchaudy, Architecte et gérant de l'agence Bouchaudy architectes, architecte-conseil de l'Etat à la DRAC Centre-Val de Loire ;

M. Ludovic Chaput, Maire de Bourbon-l'Archambault et Vice-président de la CC du Bocage Bourbonnais ;

M. Philippe Robbe, Architecte-conseiller au sein du CAUE 63 ;

Mme Béatrice Rocher, Adjointe au Maire de Chaudes-Aigues.

15 h 15 Atelier 2 / Revitalisation des centres-bourgs, ruralité, ressources locales et paysage

Animé par Eric Andron, Directeur du CAUE de la Haute-Loire et Anne Rouchouze, élue de l'Ordre des architectes Auvergne-Rhône-Alpes

- Habitat des centres-bourgs au coeur du processus de revitalisation.
- Quelles solutions pour préserver un héritage patrimonial de qualité face aux normes énergétiques actuelles ?
- Comment redonner une vitalité économique et une offre de services à des territoires aux multiples ressources ?

Intervenants :

M. Michel Arcis, Maire du Monastier-sur-Gazeille, Vice-président de la CC Mézenc-Loire-Meygal et Président de l'AMR Haute-Loire ;

Mme Anne-France Borel, Architecte des bâtiments de France et chef de service UDAP 43 ;

M. David Fayard, Chef du service construction logement à la DDT 43 ;

M. André Ferret, Maire de Saint-Julien-Chapteuil, Vice-président de la CC Mézenc-Loire-Meygal ;

M. Paul Girard, Architecte des bâtiments de France et chef de service UDAP 15 ;

M. Victor Miramand, Paysagiste libéral, paysagiste-conseil de l'Etat auprès du Conservatoire du Littoral ;

M. Christian Montin, Maire de Marcolès, Vice-président de la CC Châtaigneraie Cantalienne, Président de l'AMF du Cantal et Président de Petites Cités de Caractère Auvergne-Rhône-Alpes ;

M. Alain Robert, Maire de Pradelles, Vice-président de la CC Pays de Cayres-Pradelles.

16 h 30 Table ronde / La ruralité : les problématiques d'aujourd'hui, les possibles de demain ?

Animée par Bruno Mallet

- Impact de l'objectif ZAN sur le paysage, la densification et la modification des PLU.
- Relance des circuits courts et des filières locales, un levier économique pour prévenir l'exode rural.
- « 1 maire, 1 architecte » : un partenariat source de solutions spécifiques pour l'avenir des territoires.

Intervenants :

M. François Constantin, Maire de La Bourboule et Vice-président de la CC du Massif du Sancy ;

Mme Diane Deboaisne, Architecte-conseillère au sein du CAUE 63 ;

M. Marc Drouet, Directeur régional des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes ;

M. Eric Gendre, Architecte libéral et Président de la Maison de l'Architecture Auvergne ;

M. Thibaut Maugard, Architecte et élu au Conseil national de l'Ordre des architectes ;

M. Luc Pigeon, Architecte cogérant de l'atelier d'architecture Récita ;

M. Arnaud Tek, Architecte cogérant de l'atelier d'architecture Camino.

| votre contact

Guillaume Laval - 07 71 92 86 97

communication@architectes-ara.org